



**Décision prise dans le cadre de la délégation
du conseil d'administration,**

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3 ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 8 juin 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1 : Les tarifs de L'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires (ENSAIA) sont fixés selon les modalités suivantes :

Cf. Annexe 1 – prestations diverses
Cf. Annexe 2 – tarifs des fromages

Article 2 : La présente décision entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013 pour les prestations diverses et à compter du 1^{er} avril 2013 pour les tarifs de fromages.

Articles 3 : Le secrétaire général, directeur général des services de l'Université de Lorraine est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de l'ENSAIA et sur le site intranet de l'Université.

Nancy, le 4 mars 2013



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités, le 24 AVR. 2013

**FACTURATION ENSAIA
TARIFS AU 01/01/2013**

	TARIFS EN €
BADGE D'ACCES AU SITE Badge perdu, facturation à l'utilisateur pour obtenir un nouveau badge	12.54€ HT
MISE A DISPOSITION DE LOCAUX Amphithéâtre de 151 à 200 places Amphithéâtre de 76 à 100 places Salle informatique équipée de 0 à 12 postes Salle informatique équipée de 13 à 15 postes Mise à disposition de locaux Halle de génie culinaire Mise à disposition de locaux Halle de génie culinaire	250.00€ HT 150.00€ HT 500.00€ HT 750.00€ HT 200,00€ HT journée 100,00€ HT demi-journée
PRESTATIONS DE RECHERCHE SUR SIMPLE FACTURE < 6 098.00€ TTC	Préciser sur le bon de commande : "étude (à définir) pour un montant forfaitaire de :"
CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES PERCUES POUR SERVICE RENDU - Etudiants non boursiers	160,00 €
CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES PERCUES POUR SERVICES RENDUS - Etudiants boursiers	80,00 €
CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES PERCUES POUR SERVICES RENDUS (étudiants Césure)	300,00 €
CONTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES PERCUES POUR SERVICES RENDUS (étudiants n+i)	1 040,00 €
SAUF REDOUBLEMENT ETUDIANTS ETRANGERS	à régler au cas par cas suivant organisation du redoublement à régler au cas par cas
PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC	0.032€ HT la copie
DOMAINE EXPERIMENTAL	
VENTE D'ANIMAUX, DE LAIT ET DE CEREALES	AU COURS DU MARCHÉ
ENTRAIDE DANS LE DOMAINE AGRICOLE	Suivant barème d'entraide réalisé dans le cadre régional en partenariat avec les différents acteurs (Chambre d'Agriculture, Centre de Gestion)
FROMAGES DE CHEVRE VOIR DETAIL JOINT	

ENSAIA
DOMAINE EXPERIMENTAL DE LA BOUZULE
54280 LANEUVELLOTTE

TARIFICATION FROMAGES FABRIQUES A LA FERME

(tarif grossistes)

PRODUIT	PRIX H,T
CHEVRE FRAIS	1,39 €
CHEVRE AROMATISE	1,44 €
TOMME CHEVRE	11,10 €
TOMME DECLAS	10,00 €
CAILLE FRAIS	8,80 €
CROTTIN FRAIS	1,05 €
CROTTIN FRAIS ABS	1,10 €
CHAMPOU	1,68 €
CHAMPOU ABS	1,75 €
BUCHE ABS	1,75 €
BUCHE	1,68 €
FAISSELLE 250	1,57 €

tarifs en vigueur au 01/03/2013

* Ces prix peuvent varier en fonction de transactions commerciales engagées et de la volatilité du prix de la matière première